



Grow a better tomorrow



FONGICIDE

La solution Nufarm
AZ de référence !



LA SOLUTION AZ DE RÉFÉRENCE SUR CÉRÉALES ET BIEN D'AUTRES USAGES

Tazer® 250 SC est un fongicide polyvalent de la famille des strobilurines assurant la protection des céréales, des légumineuses et des plantes porte graines. Associant une action préventive et curative, il est efficace sur de nombreuses maladies fongiques. Tazer® 250 SC possède un effet anti sporulant.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	2110162
MATIÈRE ACTIVE	250 g/L (soit 22,9% p/p) d'azoxystrobine
FORMULATION	Suspension Concentrée (SC)
CULTURES & DOSES STADE D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none">Blé, triticale, épeautre d'hiver et de printemps : 1L/haOrge de printemps et d'hiver : 1L/haSeigle d'hiver et de printemps : 1L/haPomme de terre : 0,5-3L/haMaïs, millet, moha, miscanthus : 1L/haLentille sèche, Riz, lin, féverole, pois et autres usages : voir étiquette
INSCRIPTION IFBM	Orge d'hiver et de printemps
ZNT / DVP AQUATIQUE	Se référer à l'étiquette
DSPPR	5 mètres
INTERDICTION PARCELLE DRAINEE	<ul style="list-style-type: none">Ne pas appliquer, plus d'une fois par an, sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur céréales d'hiver et porte graine graminées fourragères et à gazon.Ne pas appliquer pour les usages sur graines protéagineuses, pois écossé frais, légumineuses potagères sèches, porte graine légumineuse et porte graine PPAMC, florales et potagères.
DRE	6 heures
CLASSEMENT	ATTENTION - EUH208 H410 EUH401



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Une AMM Nufarm (indépendante).
- Une étiquette aux usages exclusifs Nufarm (dont pomme de terre, maïs, lentilles, riz).
- Seule AZ solo autorisée en traitement foliaire sur pomme de terre.
- Seule AZ solo autorisée sur lentilles.
- Seule AZ solo autorisée sur riz en traitement du sol.

TABLEAU DES USAGES HOMOLOGUÉS

CULTURES	CIBLES	DOSES MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	INTERVALLE MIN. ENTRE LES APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DAR	ZNT / DVP AQUATIQUE (MÈTRES)
Pomme de terre	Maladies des taches brunes (traitement des parties aériennes)	0,5 L/ha	3/an/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	BBCH31-91	7 jours	ZNT de 5 m
	Mildiou(s) (traitement des parties aériennes)						
	Champignons autres que pythiacées (traitement au sol)	3 L/ha	1 tous les 2 ans uniquement	-	BBCH00	F (BBCH00)	ZNT de 5 m
Blé, triticale, épeautre de printemps et d'hiver	Rouille(s)	1 L/ha	2/an ou 1/an sur sol artificiellement drainé à teneur égale ou supérieure à 45% d'argile	14 jours	BBCH31-69	35 jours	ZNT de 5 m (céréales de printemps ou dans le cas d'une application sur céréales d'hiver) DVP de 5 m (dans le cas de 2 applications sur céréales d'hiver)
Orge de printemps et d'hiver	Helminthosporiose	1 L/ha	1/an/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	-	BBCH31-59	35 jours	ZNT de 5 m
	Rhynchosporiose						
	Rouille naine brune						
Seigle de printemps et d'hiver	Rhynchosporiose	1 L/ha	2/an ou 1/an sur sol artificiellement drainé à teneur égale ou supérieure à 45% d'argile	14 jours	BBCH31-69	35 jours	ZNT de 5 m (céréales de printemps ou dans le cas d'une application sur céréales d'hiver) DVP de 5 m (dans le cas de 2 applications sur céréales d'hiver)
	Rouille brune						
Maïs	Helminthosporiose	1 L/ha	2/an	21 jours	BBCH39-87	50 jours	DVP de 5 m
Pois protéagineux	Anthracnose(s)	0,8 L/ha	2/an/cible 4 applications/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	35 jours	DVP de 5m
	Pourriture grise et sclérotinoises	0,8 L/ha					
	Oïdium(s)	1 L/ha					
	Rouille(s)	1 L/ha					
Pois écossés frais	Maladies des taches brunes	0,8 L/ha	2/an/cible 4 applications/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	14 jours	DVP de 5m
	Oïdium(s)	1 L/ha					
	Pourriture grise et sclérotinoises	0,8 L/ha					
	Rouille(s)	1 L/ha					
Maïs, Millet, Moha, Miscanthus	Champignons autres que pythiacées (traitement du sol)	1 L/ha	1/an	-	BBCH00	F (BBCH00)	DVP de 5m
	Champignons pythiacées (traitement du sol)						
Lin fibre et chanvre textile	Maladies fongiques des siliques	1 L/ha	1/an/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	-	BBCH61-69	Non applicable	ZNT de 5m
	Sclérotinoise						
Lupin	Anthracnose(s)	0,8 L/ha	2/an	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	42 jours	DVP de 5 m
Fèverole	Anthracnose(s)	0,8 L/ha	2/an	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	42 jours	DVP de 5 m
	Rouille(s)						

Suite page suivante

CULTURES	CIBLES	DOSES MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	INTERVALLE MIN. ENTRE LES APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DAR	ZNT / DVP AQUATIQUE (METRES)					
Lentilles sèches	Maladies des taches brunes	1 L/ha	2/an/cible 4 applications/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	28 jours	DVP de 5 m					
	Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha										
	Rouille(s)	1 L/ha										
Pois chiche sec	Maladies des taches brunes	1 L/ha	2/an/cible 4 applications/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	De l'apparition des 1ers symptômes à BBCH60 max	35 jours	DVP de 5 m					
	Pourriture grise et sclérotinioses	0,8 L/ha										
	Oïdium(s)	1 L/ha										
	Rouille(s)	1 L/ha										
Riz	Maladies des feuilles, des tiges et des panicules	1 L/ha	1/an	-	BBCH43-59	28 jours	ZNT de 5m					
Porte graine - Betterave industrielle et fourragère	Phoma	1 L/ha	2/an/cible et par culture sur l'ensemble du complexe de maladies	14 jours	BBCH16-49	Non applicable	DVP de 20 m					
	Mildiou(s)											
Porte graine - Graminées fourragères et à gazon	Maladies des taches foliaires	1 L/ha	2/an ou 1/an sur sol artificiellement drainé à teneur égale ou supérieure à 45% d'argile	-	-	Non applicable	DVP de 5 m					
	Rouille(s)											
Porte graine - Légumineuses fourragères	Maladies des taches foliaires	1 L/ha	2/an/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	-	-	Non applicable	DVP de 5 m					
	Rouille(s)											
Porte graine - Ombellifères et potagères	Septoriose	1 L/ha	2/an	-	-	Non applicable	DVP de 20 m					
Porte graine - potagères	Maladies des taches foliaires (Stemphylium sp., Ramularia sp., Colletotrichum sp., Cercospora sp., Ascophyta sp., Alternaria sp.)	0,8 L/ha	2/an/culture sur l'ensemble du complexe de maladies	-	-	Non applicable	DVP de 20 m					
	Mildiou et rouille blanche											
	Oïdium(s)	1 L/ha										
	Rouille(s)											

